

30 xl 1839

N° 76



Conseil de famille qui nomme un
subrogé tuteur aux mineurs Grogard

J'ai eu l'honneur d'être appelé par le
tribunal d'Orléans, devant lequel j'ai pris place
pour assister à la justice de paix de Orléans du
Lundi 25 du mois d'août, ass. st. de notre
Greffier, le Comptable de la Cour, M. de la Roche
Boucaud, son professeur, et devant le tribunal
lequel nous a exposé que par son testament Grogard
son mari et Orléans le dit son Orléans avait
laissé ses biens à sa fille, Orléans et Orléans
sa fille épouse de son Orléans; que, par suite
par la tutelle qui lui était faite, elle Orléans
pour pourvoir au dit Orléans, Orléans, Orléans
tutelle; qu'il est eff. elle a demandé un Conseil
de famille pour le faire et elle nous a prié de
recevoir et prononcer le Conseil de famille
et a signé. M. de la Roche

LENT HENRI

Assistat le dit Orléans M. de la Roche
Grogard fils gendre des mineurs, 2° Jean-Jacques
Mellat oncle par alliance, 3° Joseph Cote
Lentand cousin Orléans de gendre, 4°
Grogard fils gendre, 5° Joseph